

Dates d'ouverture et de fermeture de la pêche pour l'année 2023

Désignation des espèces	Cours d'eau de première catégorie		Cours d'eau de deuxième catégorie	
	Taille minimale de capture	Période d'ouverture	Taille minimale de capture	Période d'ouverture
Cristivomer	0,35	Du samedi 11 mars 2023 au dimanche 17 septembre 2023 inclus	0,35	Du samedi 11 mars 2023 au dimanche 17 septembre 2023 inclus
Truite fario, omble ou saumon de fontaine	0,2	Du samedi 11 mars 2023 au dimanche 17 septembre 2023 inclus	0,2	Du samedi 11 mars 2023 au dimanche 17 septembre 2023 inclus
Ombre chevalier	0,23	Du samedi 11 mars 2023 au dimanche 17 septembre 2023 inclus	0,23	Du samedi 11 mars 2023 au dimanche 17 septembre 2023 inclus
Truite arc-en-ciel	0,20	Du samedi 11 mars 2023 au dimanche 17 septembre 2023 inclus		Pêche autorisée toute l'année, sauf dans le cours d'eau Ariège, classé à saumon : Du samedi 11 mars 2023 au dimanche 17 septembre inclus
Anguille Jaune		Fixée par arrêté ministériel du 5 février 2016		Fixée par arrêté ministériel du 5 février 2016
Brochet	0,50	Du samedi 29 avril 2023 au dimanche 17 septembre 2023 inclus.  Tout brochet pêché du samedi 11 mars 2023 au vendredi 28 avril doit être immédiatement remis à l'eau	0,50	du 1er janvier au dimanche 29 janvier 2023 et du samedi 29 avril 2023 au 31 décembre 2023 inclus

Désignation des espèces	Cours d'eau de première catégorie		Cours d'eau de deuxième catégorie	
	Taille minimale de capture	Période d'ouverture	Taille minimale de capture	Période d'ouverture
Goujon		Du samedi 11 mars 2023 au dimanche 17 septembre 2023 inclus		1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
Silure Glane				1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
Sandre			0,40	1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
Black bass			0,30	1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
Écrevisse américaine, écrevisse de Californie, écrevisse de Louisiane, écrevisse marbrée		Du samedi 11 mars 2023 au dimanche 17 septembre inclus		1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
Grenouille rousse ( <i>rana temporaria</i> )	0,8 <sup>1</sup>	Du 1 <sup>er</sup> mai 2023 au dimanche 17 septembre 2023 inclus	0,8 <sup>(1)</sup>	1 <sup>er</sup> janvier 2023 au 28 février 2023 et du 1 <sup>er</sup> mai au 31 décembre

<sup>1</sup> La longueur du corps d'une grenouille est mesurée du bout du museau au cloaque.